



Votants : 84
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 7 novembre 2014
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 18 novembre 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 17 novembre 2014

REGIE DES DECHETS MENAGERS – DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET ANNEXE RDM

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Thierry BEUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Michel BOURUMEAU, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Agnès JARRY, Brigitte COMPETISSA à Dany BREMAUD, Marie-Chantal GARENNE à Jérôme BALOGE, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Anne-Lydie HOLTZ à Dominique SIX, Guillaume JUIN à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOIR à Alain LIAIGRE, Simon LAPLACE à Romain DUPEYROU, Sophia MARC à Jacques BILLY, Rose-Marie NIETO à Marie-Paule MILLASSEAU, Sebastien PARTHENAY à Luc DELAGARDE, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOIN, Alain PIVETEAU à Elodie TRUONG, Adrien PROUST à Jean-Claude FRADIN, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Michel VEDIE à Jean-François SALANON

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST, Sylvie DEBOEUF par Geneviève COUTINOT

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Pascal DUFORESTEL, Gérard GIBault, Marcel MOINARD

Titulaires absents excusés :

Yamina BOUDAHMANI, Brigitte COMPETISSA, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOIR, Simon LAPLACE, Sophia MARC, Rose-Marie NIETO, Sebastien PARTHENAY, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Nathalie SEGUIN, Michel VEDIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20141117-C17-11-2014-DE
Date de télétransmission : 21/11/2014
Date de réception préfecture : 21/11/2014

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 17 NOVEMBRE 2014

REGIE DES DECHETS MENAGERS – DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET ANNEXE RDM

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu :

- L'instruction budgétaire et comptable M14,
- La délibération n° C-13-02-2014 du 24 février 2014 adoptant le Budget Primitif 2014 du Budget Annexe Régie des Déchets Ménagers,
- La délibération n° C-13-06-2014 du 30 juin 2014 adoptant le Budget Supplémentaire du Budget Annexe Régie des Déchets Ménagers,

Considérant que dans le cadre du respect de la nomenclature M14, l'assurance du personnel doit apparaître au sein du chapitre 011 « charges à caractère général »,

Considérant que les crédits nécessaires ont été prévus au chapitre 012 « charges de personnel »,

Considérant le besoin de régulariser l'inscription de ces crédits entre chapitres budgétaires pour 12 395 €,

Considérant le besoin de crédits supplémentaires au chapitre 012 « charges de personnel », pour pallier des besoins de remplacement importants sur 2014,

Considérant que ces crédits font l'objet d'un virement du chapitre 011 vers le chapitre 012 pour 20 000 €,

Considérant que dans le cadre de la nomenclature M14, les prestations réalisées en interne en Assistance à Maîtrise d'Ouvrage du Vallon d'Arty doivent faire l'objet d'une écriture de travaux en régie pour 7 000 €,

Le budget proposé s'équilibre de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 7 000 €
 - Section d'Investissement : 7 000 €
- TOTAL 14 000 €**

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Adopter la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2014 du Budget Annexe Régie des Déchets Ménagers dans les mêmes conditions de vote que le Budget Primitif 2014 et tel que présenté dans la maquette ci-jointe.

Motion adoptée par 76 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 8.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 8

Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué